TROPHÉE COIFFURE NORMANDIE

UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE
Normandie

Challenge Inter-Écoles

Championnat de France

Maquillage

MAF

Fleuriste

27 mars 2022

dès 8h - entrée gratuite

INSCRIPTIONS EN LIGNE UNIQUEMENT
WWW.UNEC-NORMANDIE.FR

HÔTEL DU DÉPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
QUAI JEAN MOULIN
76100 ROUEN

76 SEINE-MARITIME LE DÉPARTEMENT

CHALLENGE INTER-ÉCOLES - RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Le challenge Inter-Écoles est organisé par l'UNEC Normandie dans le but de mettre en lumière les jeunes talents issus de toute la France. Il se compose de 3 épreuves individuelles. Le classement se fait par épreuve. Un concurrent peut participer à 1, 2 ou aux 3 épreuves.

- 1ère épreuve « Coiffure de soirée sur tête malléable »
- 2ème épreuve « Coiffure de mariée sur modèle » **Championnat de France junior**
- 3ème épreuve « Coiffure homme mode de la rue sur tête malléable »

- Les trois épreuves sont proposées aux jeunes ne faisant pas ou n'ayant pas fait partie de l'équipe de France de coiffure. Elles ont pour objectif de découvrir de nouveaux talents dont les premiers classés pourront (sur décision du jury) intégrer l'équipe de France de coiffure s'ils le désirent.
- L'épreuve Coiffure de mariée sur modèle est une compétition du championnat de France junior. Le vainqueur sera donc champion de France Junior. Les conditions d'accès sont décrites dans les règlements de l'épreuve.
- Il sera attribué dans chaque épreuve un diplôme de classement aux cinq premiers de chaque épreuve.
- Chaque concurrent recevra un diplôme de participation.
- Il est impossible de faire de la technique sur place (shampoings, couleurs, mèches, etc...). Le ou la concurrent·e devra se munir uniquement d'un vaporisateur pour mouiller les cheveux et de ses produits personnels.

Obtention des trophée du challenge Inter-écoles :

- Chaque épreuve permet de gagner un trophée : le trophée Coiff'idis pour la coiffure de soirée, le trophée du département de Seine-Maritime pour la coiffure de mariée
- Pour remporter un des trophées, les établissements doivent présenter au moins trois concurrent·e·s par épreuve. Il n'est pas necessaire de participer à toutes les épreuves pour remporter un trophée.
- Les trois premiers de chaque centre de formation déterminera la note obtenu par celui-ci. L'école ayant obtenu la plus haute note se verra décerné le trophée de son épreuve.
- Le trophée Coiff'idis coiffure de soirée est remis en jeu chaque année. L'école qui le remportera 3 années de suite le conservera définitivement. Si son nombre de victoire est inférieur à 3, l'établissement vainqueur de l'édition précédente doit ramener le trophée le jour du concours.
- Une école peut obtenir plusieurs trophée lors d'une même édition.

Inscription :

- **Date limite d'inscription : 21 mars 2022.**
- **Tarifs : 1 épreuve = 10 € - 2 épreuves = 15 € - 3 épreuves = 20 €**
- **Inscriptions uniquement en ligne (à partir de janvier 2022), toutes les informations sur www.unec-normandie.fr**
- Chaque Chef(fe) d'établissement recevra un récapitulatif de ses élèves inscrits au Trophée Coiffure Normandie. Il devra, par retour d'e-mail, confirmé l'inscription des élèves qui représenteront son école.
- L'organisation se réserve le droit d'annuler l'évènement sans préavis en fonction de l'actualité sanitaire. Le cas échacéant, les candidat·e·e·s inscrtit·e·s seront intégralement remboursé·e·s.

Informations pratiques :

Horaires approximatives des épreuves :

- 10h00 coiffure de soirée
- 12h45 maquillage
- 14h00 coiffure homme mode de la rue
- 15h30 coiffure de mariée sur modèle.

- Les horaires des épreuves peuvent être modifiés en fonction du nombre de concurrent·e·s.
- Néanmoins, les épreuves de coiffure du challenge inter-écoles ne se dérouleront pas ensemble.

Un service de restauration sera à disposition dans le petit salon de l'Hôtel du Département.

Pour tous renseignements :

UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 ou contact@unec-normandie.fr

TROPHÉE COIFFURE NORMANDIE

UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE
Normandie

CHALLENGE INTER-ÉCOLES
COIFFURE DE SOIRÉE SUR TÊTE MALLÉABLE

Inscription :

- Date limite d'inscription : 21 mars 2022.
- Tarifs et modalités : se référer au règlement général

Accessible aux coiffeur·se·s en cours de formation (sans limite d'âge) ou aux coiffeur·se·s de moins de 23 ans ayant terminé leurs études. Pour les concurrent·e·s en formation, ils représenteront leur école à la condition qu'il y ait au moins trois candidat·e·s issu·e·s de cette école. Leur inscription ne peut se faire sans l'accord du ou de la chef(fe) d'établissement. Dans le cas contraire ils ne pourront représenter leur établissement au challenge inter-écoles et participeront à l'épreuve à titre individuel.

Règlement :

1. Ce règlement complète le règlement général du Trophée Coiffure Normandie.
2. Les concurrent·e·s réalisent une coiffure de soirée.
3. Les concurrent·e·s donneront libre cours à leur imagination artistique pour mettre en valeur la femme.
4. Le choix des couleurs est libre, avec 3 couleurs maximum. Au final les couleurs doivent être harmonieuses.
5. La longueur des cheveux est libre.
6. Les concurrent·e·s brossent les cheveux en arrière avant le début de l'épreuve.
7. Pendant l'épreuve, les concurrent·e·s peuvent utiliser des ciseaux pour nettoyer les pointes.
8. Tous les produits sont permis sauf techniques (shampoings, couleurs, mèches, etc...).
9. Les postiches, extensions et crépons sont interdits.
10. Les ornements sont autorisés.
11. Tout matériel est autorisé, y compris les fers à lisser et à friser.
12. A la fin de l'épreuve, 5 minutes sont accordées pour l'habillage des têtes malléables.
13. L' habillage des têtes malléables doit être adapté à la coiffure.
14. Les concurrent·e·s qui ne suivent pas les instructions seront pénalisés par le jury.

Durée de l'épreuve : 45 minutes

Pointage : minimum 21 points - maximum 30 points

Pour tous renseignements :

UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 ou contact@unec-normandie.fr

TROPHÉE COIFFURE NORMANDIE

UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE
Normandie

CHALLENGE INTER-ÉCOLES
COIFFURE DE MARIÉE SUR MODÈLE
CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR

Inscription :

- **Date limite d'inscription : 21 mars 2022.**
- **Tarifs et modalités : se référer au règlement général**

Le concours Coiffure de mariée sur modèle est une épreuve commune du challenge inter-écoles et du championnat de France junior. **Accessible aux coiffeur·se·s en cours de formation (sans limite d'âge) ou aux coiffeur·se·s de moins de 23 ans ayant terminé leurs études.** Pour les concurrent·e·s en formation, ils représenteront leur école à la condition qu'il y ait au moins trois candidat·e·e·s issus de cette école. Leur inscription ne peut se faire sans l'accord du chef d'établissement. Dans le cas contraire ils ne pourront représenter leur établissement au challenge inter-écoles et participeront à l'épreuve à titre individuel. Tous les participants, en formation ou non, peuvent prétendre au tire de Champion de France Junior. Pour les candidat·e·e·s âgés de plus de 23 ans ayant terminé leurs études, ils ont la possibilité de participer au Championnat de France Senior.

Règlement :

1. Ce règlement complète le règlement général du Trophée Coiffure Normandie
2. La coiffure doit être orientée mode comme dans les magazines de mariées.
3. Les modèles montent sur le plateau de concours les cheveux tombants et lisses. Les cheveux ne doivent pas être coiffés à l'avance. Ils peuvent être mouillés ou secs.
4. Les concurrent·e·s réalisent une coiffure de mariée traditionnelle sur cheveux longs, dans un esprit de total look. Pendant l'épreuve, les concurrent·e·s peuvent utiliser les ciseaux pour nettoyer les pointes.
5. Les cheveux doivent être à longueur d'épaule ou plus longs.
6. L'utilisation de couleur est libre.
7. Tous les produits sont permis sauf techniques (shampoings, couleurs, mèches, etc...).
8. Tous les outils de coiffage sont permis, y compris lisseur, fer à boucler,...
9. Les postiches sont interdits.
10. Les crêpons sont autorisés.
11. Les extensions de cheveux sont permises, mais doivent être appliquées avant l'épreuve.
12. Les ornements sont autorisés.
13. Le jury jugera l'impression générale de la coiffure et de la couleur.
14. A la fin de l'épreuve, 5 minutes sont accordées pour réajuster la tenue du modèles et le rangement du matériel.
15. En fin de journée, tous les concurrent·e·s et leurs modèles défileront sur scène. Sur place, conjointement avec le concours des fleuristes, des ornements floraux pourront vous être remis avant le défilé.
16. Les concurrent·e·s qui ne suivent pas les instructions seront pénalisés par le jury selon la liste des pénalités en vigueur.

Durée de l'épreuve : 45 minutes - Pointage : minimum 21 points, maximum 30 points

Pour tous renseignements :

UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 ou contact@unec-normandie.fr

TROPHÉE COIFFURE NORMANDIE

UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE
Normandie

CHALLENGE INTER-ÉCOLES
COIFFURE MODE LA RUE SUR TÊTE MALLÉABLE

Inscription :

- Date limite d'inscription : 21 mars 2022.
- Tarifs et modalités : se référer au règlement général

Accessible aux coiffeur·se·s en cours de formation (sans limite d'âge) ou aux coiffeur·se·s de moins de 23 ans ayant terminé leurs études. Pour les concurrent·e·s en formation, ils représenteront leur école à la condition qu'il y ait au moins trois candidat·e·e·s issus de cette école. Leur inscription ne peut se faire sans l'accord du ou de la chef(fe) d'établissement. Dans le cas contraire ils ne pourront représenter leur établissement au challenge inter-écoles et participeront à l'épreuve à titre individuel.

Règlement :

1. Ce règlement complète le règlement général du Trophée Coiffure Normandie
2. La coiffure doit être orientée mode de la rue et être portable comme dans les magazines de mode masculine ou sportive.
3. Le ou la concurrent·e réalisera une coupe et une coiffure mode de la rue de sa création lui permettant de développer sa conception artistique et personnelle de la mode.
4. Avant le début de l'épreuve : la longueur des cheveux sur le sommet de la tête doit être de 5 cm minimum et les cheveux sous l'occiput jusqu'à la nuque doit être de 2 cm minimum.
5. Si la tête malléable possède une barbe, elle sera préparée avant le début de l'épreuve
6. L'utilisation de couleur est libre.
7. Tous les produits sont permis sauf techniques (shampoings, couleurs, mèches, etc...).
8. Tous les outils de coupe sont autorisés
9. Tous les outils de coiffage sont permis.
10. L'utilisation de toutes sortes de supports dans la coiffure est interdite.
11. Les postiches sont interdits.
12. A la fin de l'épreuve, 5 minutes sont accordées pour l'habillage des têtes malléables.
13. L' habillage des têtes malléables doit être adapté à la coiffure.
14. Le jury jugera l'impression générale de la coiffure et de la couleur.
15. Les concurrent·e·s qui ne suivent pas les instructions seront pénalisés par le jury selon la liste des pénalités en vigueur.

Durée de l'épreuve : 35 minutes

Pointage : minimum 21 points - maximum 30 points

Pour tous renseignements :

UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 ou contact@unec-normandie.fr

TROPHÉE COIFFURE NORMANDIE

UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE
Normandie

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR
COIFFURE DE MARIÉE SUR MODÈLE

Inscription :

Le concours Coiffure de mariée sur modèle, championnat de France Senior est une épreuve distincte du challenge inter-écoles et du championnat de France junior. **Accessible aux coiffeur·se·s de plus de 23 ans, n'étant plus apprenti·e.** L'épreuve est proposée aux coiffeur·se·s ne faisant pas partie de l'équipe de France de coiffure.

- **Date limite d'inscription : 21 mars 2022.**
- **Tarifs 40 € - Inscriptions uniquement en ligne (à partir de janvier 2022), toutes les informations sur www.unec-normandie.fr**

Règlement :

1. Les concurrent·e·s réalisent une coiffure de mariée.
2. Les concurrent·e·s donneront libre cours à leur imagination artistique pour mettre en valeur la femme dans une coiffure à vision commerciale.
3. Le choix de la ou des couleurs est libre (3 couleurs max). Au final les couleurs doivent présenter une harmonie acceptée par la majorité des consommateurs.
4. La longueur des cheveux est libre.
5. Les concurrent·e·s brossent les cheveux en arrière avant le début de l'épreuve.
6. Pendant l'épreuve, les concurrent·e·s peuvent utiliser des ciseaux pour nettoyer les pointes.
7. Tous les produits sont permis sauf techniques (shampoings, couleurs, mèches, etc...).
8. Les postiches sont interdits.
9. Tout matériel est autorisé, y compris les fers à lisser et à friser.
10. Les extensions de cheveux sont permises, mais doivent être appliquées avant l'épreuve.
11. Les petits ornements sont autorisés.
12. L' habillage des têtes malléables doit être adapté à la coiffure.
13. A la fin de l'épreuve, 5 minutes sont accordées pour l'habillage des têtes malléables.
14. Les concurrent·e·s qui ne suivent pas les instructions seront pénalisés par le jury selon la liste des pénalités en vigueur.

Durée de l'épreuve : 40 minutes - Pointage : minimum 21 points, maximum 30 points

Pour tous renseignements :

UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 ou contact@unec-normandie.fr

TROPHÉE COIFFURE NORMANDIE

UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE
Normandie

HÔTEL DU DÉPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
QUAI JEAN MOULIN
76100 ROUEN

27 mars 2022

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE DE MAQUILLAGE

Inscription :

Accessible aux esthéticien·ne·s en cours de formation (sans limite d'âge) ou de moins de 23 ans ayant terminé leurs études.

- **Date limite d'inscription : 21 mars 2022.**
- **Tarifs 15 € - Inscriptions uniquement en ligne (à partir de janvier 2022), toutes les informations sur www.unec-normandie.fr**

Situation et réalisation :

Pour le lancement de la dernière collection "florale" de vêtements d'une grande marque, vous devez maquiller les hôtesses d'accueil de la soirée. Réalisez un maquillage adapté avec un motif sur le visage et une pose de faux cils.

Conditions :

1. Le modèle arrivera démaquillé ; la tenue et la coiffure (modèle et maquilleur) seront sobres et soignées.
2. Quelques accessoires peuvent agrémenter le maquillage et /ou la coiffure, mais seul le maquillage compte pour la notation. Ils marqueront toutefois votre souhait de la perfection et devront respecter la situation.
3. Le poste de travail mis à disposition sera composé d'une tablette, d'un miroir et d'une chaise.
4. Vous pouvez vous munir de vos esquisses ou photos de vos maquillages lors de l'épreuve.
5. Le face-painting et les pochoirs ne sont pas autorisés.
6. La proclamation des résultats sera faite en fin de journée

Durée de l'épreuve : 2 heures

Pour tous renseignements :

Pour les épreuves : Mme Chrystelle Rolland : chrystellerolland@unec-normandie.fr - 06 12 49 33 73
Pour les inscriptions : UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 ou contact@unec-normandie.fr